

Liberté Égalité Fraternité









- > Un accompagnement de l'élève à chaque étape de la procédure, de l'élaboration de son projet d'orientation au choix de sa formation
- >Des informations clés, pour mieux connaitre les formations, leurs attendus, les critères d'examen des dossiers, les débouchés professionnels et faire les bons choix pour réussir
- >La prise en compte du profil de chaque lycéen et le dernier mot donné au candidat pour choisir sa formation
- >Des parcours de réussite personnalisés (Oui-Si) à l'université, pour accompagner la réussite dans l'enseignement supérieur





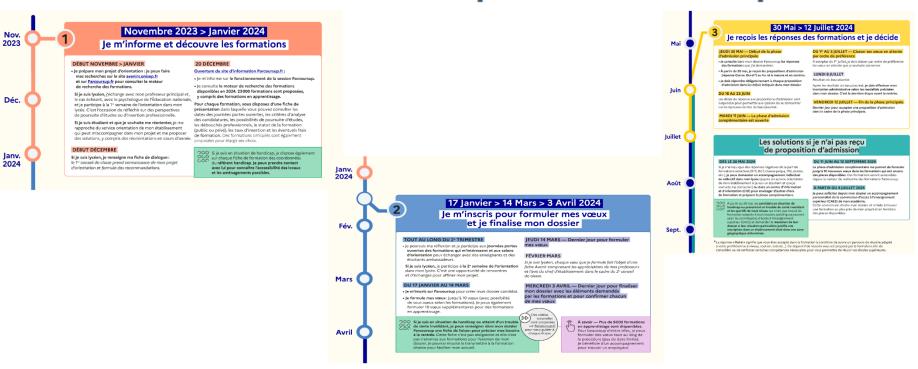
# Parcoursup au service de l'égalité des chances

- > Des places sont priorisées pour les lycéens boursiers dans chaque formation, y compris les plus sélectives
- >Une aide financière pour les lycéens boursiers qui s'inscrivent dans une formation en dehors de leur académie
- > La possibilité de faire valoir dans son dossier sa participation au dispositif « Cordées de la réussite »
- > Un nombre de places en BTS est priorisé pour les bacheliers professionnels
- > Un nombre de places en BUT est priorisé pour les bacheliers technologiques





# Le calendrier Parcoursup 2024 en trois étapes





# Préparer son projet d'orientation

# Début Novembre 2023 > Janvier 2024 - Je m'informe et découvre les formations

### Début Novembre > Janvier

- Je prépare mon projet d'orientation: je peux faire mes recherches sur le site <u>avenirs.onisep.fr</u> et sur <u>parcoursup.fr</u> pour consulter le moteur de recherche des formations.
- Si je suis lycéen, j'échange avec mon professeur principal et, le cas échéant, avec le psychologue de l'éducation nationale, et je participe à la 1re semaine de l'orientation dans mon lycée. C'est l'occasion de réfléchir sur des perspectives de poursuite d'études ou d'insertion professionnelle.
- Si je suis étudiant et que je souhaite me réorienter, je me rapproche du service orientation de mon établissement qui peut m'accompagner dans mon projet et me proposer des solutions, y compris des réorientations en cours d'année.

### Début décembre

Si je suis lycéen, je renseigne ma fiche de dialogue : le 1er conseil de classe prend connaissance de mon projet d'orientation et formule des recommandations.

### 20 décembre

### Ouverture du site d'information Parcoursup.fr:

- Je m'informe sur le fonctionnement de la procédure.
- Je consulte le moteur de recherche des formations disponibles en 2023. 23 000 formations sont proposées, y compris des formations en apprentissage.
  - Pour chaque formation, vous disposez d'une fiche de présentation dans laquelle vous pouvez consulter les dates des journées portes ouvertes, les critères d'examen des candidatures, les possibilités de poursuite d'études, les débouchés professionnels, les taux d'insertion et les éventuels frais de formation.

    Des formations similaires sont également proposées pour élargir ses choix.

Si je suis en situation de handicap, je dispose également sur chaque fiche de formation des coordonnées du **référent handicap. Je peux prendre contact avec lui pour connaître l'accessibilité des locaux et les aménagements possibles.** 





# Les formations disponibles

Parmi les 19 500 formations dispensant de diplômes reconnus par l'Etat, y compris des formations en apprentissage, disponibles via le moteur de recherche de formation :

- Des formations non sélectives: les différentes licences (dont les licences « accès santé ») et les parcours d'accès aux études de santé (PASS)
- Des formations sélectives : classes prépa, BTS, BUT (Bachelor universitaire de technologie ), formations en soins infirmiers (en IFSI) et autres formations paramédicales, formations en travail social (en EFTS), écoles d'ingénieur, de commerce et de management, Sciences Po/ Instituts d'Etudes Politiques, formations en apprentissage, écoles vétérinaires, formations aux métiers de la culture, du sport...
- Des informations utiles à consulter sur la fiche formation : le statut de l'établissement (public/privé) ; la nature de la formation (sélective /non sélective) ; les frais de scolarité ; les débouchés professionnels et possibilités de poursuite d'études

Quelques rares formations privées ne sont pas présentes sur Parcoursup > prendre contact avec les établissements





# Je m'inscris pour formuler mes vœux et finalise mon dossier

# 17 janvier > 14 mars > 3 avril 2024 - Je m'inscris pour formuler mes vœux et je finalise mon dossier

## Tout au long du 2ème trimestre

- Je poursuis ma réflexion et je participe aux journées portes ouvertes des formations qui m'intéressent et aux salons d'orientation pour échanger avec des enseignants et des étudiants ambassadeurs.
- · Si je suis lycéen, je participe à la 2ème semaine de l'orientation dans mon lycée. C'est une opportunité de rencontres et d'échanges pour affiner mon projet.

### Du 17 janvier au 14mars

- · Je m'inscris sur Parcoursup pour créer mon dossier candidat.
- Je formule mes vœux et j'exprime ma motivation: jusqu'à 10 vœux (avec possibilité de sous-vœux selon les formations).
   Je peux également formuler 10 vœux supplémentaires pour des formations en apprentissage.

### Jeudi 14 mars - Dernier jour pour formuler mes vœux

Des vidéos tutorielles sont proposées sur Parcoursup.fr pour me guider à chaque étape.

#### **Février-mars**

Si je suis lycéen, chaque vœu que je formule fait l'objet d'une fiche Avenir comprenant les appréciations de mes professeurs et l'avis du chef d'établissement dans le cadre du 2e conseil de classe.

# MERCREDI 3 AVRIL — Dernier jour pour finaliser mon dossier avec les éléments demandés par les formations et pour confirmer chacun de mes vœux

### À savoir — Plus de 9 000 formations en apprentissage sont disponibles.

Pour beaucoup d'entre elles, je peux formuler des vœux tout au long de la procédure (pas de date limite). Je bénéficie d'un accompagnement pour trouver un employeur.

Si je suis en situation de handicap ou atteint d'un trouble de sante invalidant, je peux renseigner dans mon dossier Parcoursup une fiche de liaison pour préciser mes besoins à la rentrée. Cette fiche n'est pas obligatoire et elle n'est pas transmise aux formations pour l'examen de mon dossier. Je pourrais ensuite la transmettre à la formation choisie pour faciliter mon accueil





# Les principales règles à retenir

- >Jusqu'à 10 vœux et 10 vœux supplémentaires pour des formations en apprentissage
- > Possibilité de faire des sous-vœux pour certaines filières (classes prépa, BTS, BUT, école de commerce, d'ingénieurs, IFSI...)
- > Les vœux sont formulés librement par les candidats (pas de classement par ordre de priorité) : une réponse est apportée pour chaque vœu formulé
- >La date de formulation du vœu n'est pas prise en compte pour l'examen du dossier
- > Chaque formation n'a connaissance que des vœux formulés pour elle (elle ne connait pas les autres vœux formulés par les candidats)
- >Quand un candidat accepte une formation, il a toujours la possibilité de conserver des vœux pour lesquels il est en liste d'attente et qui l'intéressent davantage





# Les éléments transmis à chaque formation demandée

- > le projet de formation motivé
- > les pièces complémentaires demandées par certaines formations

- > la rubrique « Activités et centres d'intérêt » si elle a été renseignée
- > la fiche Avenir renseignée par le lycée

- >Les bulletins scolaires et notes du baccalauréat :
  - •Année de première : bulletins scolaires et les notes des épreuves anticipées de français (pour les lycéens généraux et technologiques)
  - •Année de terminale : bulletins scolaires des 1er et 2e trimestres (ou 1er semestre), notes des épreuves finales des deux enseignements de spécialité (pour les lycéens généraux et technologiques)

= un baccalauréat mieux valorisé





# Je reçois les réponses des formations et je décide

### Du 30 mai > 12 Juillet 2024 - Je reçois les réponses des formations et je décide

#### Jeudi 30 mai - Début de la phase d'admission principale

- · Je consulte dans mon dossier Parcoursup les réponses des formations que j'ai demandées.
- À partir du 30 mai, je reçois les propositions d'admission (réponse oui ou oui-si \*) au fur et à mesure et en continu.
- · Je dois répondre obligatoirement à chaque proposition d'admission dans les délais indiqués dans mon dossier.

#### du 16 au 23 iuin

Les délais de réponse aux propositions d'admission sont suspendus pour permettre aux lycéens de se concentrer sur leurs épreuves écrites de baccalauréat.

#### Mardi 11 juin - La phase d'admission complémentaire est ouverte

#### Du 1er juillet au 3 juillet - Classer ses vœux en attente par ordre de préférence

À compter du 1er juillet, je dois classer par ordre de préférence les vœux en attente que je souhaite conserver

#### Lundi 8 iuillet

ésultats du haccalauréat.

Après les résultats du baccalauréat, dès que j'ai accepté définitivement une formation, je dois effectuer mon inscription administrative selon les modalités précisées dans mon dossier. C'est la dernière étape avant la rentrée.

#### Vendredi 12 juillet - Fin de la phase principale

Dernier jour pour accepter une proposition d'admission

### Les solutions si je n'ai pas reçu de proposition d'admission

#### Dès le 30 mai 2024

Sije n'ai reçu que des réponses négatives de la part de formations sélectives (8TS, BUT, classe prépa, IFSI, écoles...), je peux demander un accompagnement individuel ou collectif dans mon lycée (auprès du service orientation de mon établissement si je suis un étudiant et que je souhaite me réorienter) ou dans un CIO pour envisager d'autres choix de formation et préparer la phase complémentaire.

#### Du 11 juin au 12 septembre 2024

La phase d'admission complémentaire me permet de formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux dans les formations qui ont encore des places disponibles. Ces formations seront accessibles depuis le moteur de recherche des formations Parcoursup.

#### A partir du 4er juillet 2024

Je peux solliciter depuis mon dossier un accompagnement personnalisé de la commission d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) de mon académie Cette commission étudie mon dossier et m'aide à trouver une formation au plus près de mon projet et en fonction des places disponibles.

À partir du 30 mai, les candidats en situation de handicap ou présentant un trouble de santé invalidant et les sportifs de haut niveau qui n'ont pas trouvé de formation adaptée à leurs besoins spécifiques peuvent saisir les commissions d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) et demander le réexamen de leur dossier si leur situation particulière justifie une inscription dans un établissement situé dans une zone géographique déterminés.

\* La réponse « Oui-si » signifie que vous êtes accepté dans la formation à condition de suivre un parcours de réussite adapté à votre profil (remise à niveau, soutien, tutorat...). Ce dispositif de réussite vous est proposé par la formation afin de consolider ou de renforcer certaines compétences nécessaires pour vous permettre de réussir vos études supérieures.





# 5 conseils pour bien aborder la procédure

- > Échanger sur votre projet d'orientation au sein de votre lycée et profiter des opportunités de rencontres : salons d'orientation, journées portes ouvertes...
- > Consulter à compter du 21 décembre sur Parcoursup.fr le calendrier, la FAQ et les vidéos tutos pour vous familiariser avec la procédure
- > Explorer le moteur de recherche des formations Parcoursup et consulter attentivement les fiches des formations qui vous intéressent
- > Préparer les éléments pour créer votre dossier Parcoursup à compter du 20 janvier et veiller à renseigner les coordonnées de vos représentants légaux pour qu'ils puissent suivre l'évolution de votre dossier
- > S'abonner aux comptes sociaux Parcoursup: Instagram/Facebook (@parcoursupinfo)
  et Twitter (@parcoursup\_info)





# Pour suivre l'actualité de Parcoursup et recevoir des conseils

